

Présidence française du G20 : réserves alimentaires d'urgence

Dans le cadre de la présidence française du G20, la France a fait de la sécurité alimentaire une priorité. La France s'est attaquée au problème dans toutes ses dimensions, en mobilisant plusieurs champs d'action du G20 : finance, développement et agriculture.

Sur la question des réserves alimentaires humanitaires d'urgence, la réunion ministérielle du G20 sur le développement tenue à Washington le 23 septembre 2011 a permis d'aller un peu plus loin que lors de la réunion ministérielle agricole du G20 du 23 juin 2011, qui avait mandaté le PAM et les autres organisations internationales pertinentes pour conduire une étude de faisabilité et une analyse coût-bénéfice pour un système de réserves alimentaire humanitaire d'urgence et proposer un projet pilote.

Ainsi, le groupe de travail pour le développement du G20 (DWG) qui s'est réuni à Paris du 18 au 20 septembre 2011 et la réunion ministérielle du G20 sur le développement du 23 septembre 2011 ont permis de trouver un accord pour encourager le développement du projet pilote porté par la CEDEAO pour un système de réserves alimentaires humanitaires d'urgence, en complément des réserves nationales existantes. Cet accord est reflété dans le Communiqué ministériel et le rapport du DWG.

La France attache la plus grande importance au projet de réserves alimentaires qu'elle a porté dans le cadre du G20. Ce projet doit permettre aux pays concernés une réponse préventive, plus rapide et plus efficace face aux crises alimentaires. Loin d'être uniquement une initiative du G20, il doit avant tout répondre aux besoins exprimés par la région, notamment au travers de sa politique agricole régionale (ECOWAP).

Nous nous félicitons donc que ce projet ait été retenu par le G20 et qu'il se déploie prioritairement en Afrique de l'Ouest. Il s'agit d'une reconnaissance de l'expérience et des compétences des pays et organisations de la région, en particulier le CILSS, en matière de prévention et de gestion des crises alimentaires.

Il s'appuie sur le leadership de la CEDEAO pour porter ce projet au niveau politique. Nous tenons donc à rendre ici hommage au rôle clé joué à cet égard par le Commissaire Salifou, notamment à l'occasion de la réunion de haut niveau organisée à Rome les 12 et 13 septembre 2011.

Le PAM, appuyé par le groupe de travail du G20 et la task force régionale, a fourni un travail remarquable pour la réalisation de l'étude de faisabilité. Il s'agit désormais de s'appuyer sur celle-ci tout en travaillant avec vous sur les contours précis du projet pour s'assurer qu'ils répondent au mieux aux besoins de la région.

Il s'agit ici avant tout de soutenir un projet développé, piloté et mis en œuvre par la région, associant les différents acteurs concernés, au bénéfice de ses Etats et de leurs populations les plus vulnérables. Dans ce cadre, la France se tient à votre disposition pour travailler avec les pays, les organisations régionales et internationales et les autres partenaires techniques et financiers au développement et à la mise en œuvre de ce projet.

Le G20 a également soutenu le développement d'un code de conduite pour une gestion responsable des réserves alimentaires d'urgence. Il est important que les pays de la CEDEAO fassent part de leur expérience de la charte de l'aide alimentaire au Sahel et de la charte de la prévention de la gestion des crises au Sahel et en Afrique de l'ouest, dans le processus de consultation qui pourrait se mettre en place avec l'appui de la FAO dans le cadre du Comité de la Sécurité Alimentaire mondial.